

REGLEMENT DE LA CORRIDA DES LAMPIONS 2026 (Samedi 12 décembre 2026)

traildeslavieres@gmail.com

L'inscription à la Corrida des Lampions implique la connaissance et le respect du règlement ci-dessous.

1. EPREUVE, PARCOURS ET HORAIRES DE LA CORRIDA DES LAMPIONS

La Corrida des Lampions est inscrite au calendrier des courses hors stade et est organisée par l'association Savigny Trail Club.

Le parcours emprunte les rues de Savigny le Sec. Les lieux de départ et d'arrivée se situent au niveau de la halle de Savigny le Sec (en bas du village proche de la mairie).

Le parcours sera chronométré, épreuve de 9,08km (4 boucles de 2,270m à réaliser) ; départ à 19H30.

2. EPREUVE, PARCOURS ET HORAIRES DES COURSES JEUNES

En parallèle, trois courses jeunes seront proposées.

- Course baby athlétisme (2021) éveil athlétisme (2018 à 2020) 300m départ 18h45
- Course poussin(e)s (2016 à 2017) 1000m ; départ à 18h50
- Course benjamin(e)s (2015 à 2014) et minimes (2013 à 2012), épreuve de 2.270m (1 boucle à réaliser) ; départ à 19h.

3. PARTICIPATION

La Corrida des Lampions est ouverte à toute personne, homme ou femme, **née en 2011 ou avant** (catégories cadet à vétéran), licenciée ou non.

La course baby athlétisme éveil athlétisme est ouverte aux enfants nés entre 2018 à 2021.

La course poussin(e)s est ouverte aux enfants nés entre 2016 et 2017.

La course benjamin(e)s/minimes est ouverte aux enfants nés entre 2012 et 2015.

La signature parentale pour les mineurs est obligatoire pour leur participation.

4. LICENCE – ATTESTATION DE PARCOURS PREVENTION SANTE

L'inscription est conditionnée par la présentation :

- **Participants majeurs :**
 - Soit d'une licence FFA compétition, entreprise ou running (les autres types de licence FFA et licences autres fédérations ne sont pas acceptés).
 - Soit d'un Pass Prévention Santé (disponible sur <https://pps.athle.fr>) datant de moins d'un an.

La présentation des certificats médicaux n'est plus acceptée pour les participants majeurs.

- **Participants Mineurs :**

Le bulletin d'inscription devra être signé par le représentant légal et accompagné :

- Soit d'une licence FFA compétition, entreprise ou running (les autres types de licence FFA et licences autres fédérations ne sont pas acceptés).

- Soit d'un questionnaire de santé établi par l'athlète et son représentant légal (disponible sur <https://pps.athle.fr>) et si l'une des rubriques est à « oui » accompagné d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline en compétition datant de moins de 6 mois.

5. INSCRIPTIONS, TARIFS, RETRAITS DES DOSSARDS

- Elles auront lieu du 1er octobre 2026 au 11 décembre 2026 à 23h59 (les frais d'inscription en ligne sont à régler par le coureur).

ATTENTION, les inscriptions sur place pour la Corrida sont possibles jusqu'à 30 minutes avant le départ avec majoration de 5€ s'il des places sont disponibles;

L'inscription pour les courses jeunes se fera uniquement sur place jusqu'à 20 minutes avant le départ.

- Corrida des Lampions : 10€ (15€ le jour de la course)
- Course benjamin(e)s/minimes : 4€
- Course baby athlétisme/éveil athlétisme/poussin(e)s : 2 €

- Retrait des dossards sur présentation d'une pièce d'identité le samedi 12 décembre 2026 sous la halle ou dans la salle de la mairie à partir de 17h15.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

6. PARKING, SIGNALISATION, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

- Des parkings seront à disposition pour le stationnement et des bénévoles seront présents pour vous guider.

La circulation sera interdite dans les rues situées sur le parcours.

- Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé dans le meilleur esprit sportif possible.

La signalisation sera matérialisée par de la rubalise réfléchissante tout au long du parcours et par la présence de nombreux signaleurs. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux différents carrefours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.

- En terme de sécurité, l'assistance médicale sera assurée par un médecin et des secouristes qui auront autorité pour arrêter un concurrent si besoin en fonction de son état physique ou psychologique.

Chaque participant se doit d'informer les signaleurs ou l'organisation de tout concurrent en difficulté. Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Aucun véhicule suiveur ne sera toléré sur le parcours hormis ceux autorisés par l'organisateur et toute forme d'accompagnement est formellement interdite sur la totalité du parcours. La course avec un chien est également interdite.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou sur le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

- Une attention particulière à la propreté du site départ/arrivée et du parcours (chemins et rues du village) sera portée par l'ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles.

Les emballages vides (gels, barres, compotes, boissons...) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur le site de départ/arrivée. Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu'à l'arrivée.

7. RAVITAILLEMENT, EQUIPEMENT

- 1 ravitaillement (liquide et solide) à l'arrivée.

- Une lampe frontale est obligatoire pour chaque participant pour la Corrida et la course benjamin(e)/minimes.

- Les bâtons sont interdits pour la Corrida des Lampions.

8. RECOMPENSES

- Corrida des Lampions :

Des récompenses seront remises aux trois premières femmes et aux trois premiers hommes de la Corrida des Lampions

La première femme et le premier homme habitant à Savigny le Sec seront récompensés (sans cumul).

Le plus beau costume homme et le plus beau costume femme seront également récompensés.

Le club ou l'association la plus représentée sera récompensée.

-Course benjamin(e)s/minimes :

Récompenses à l'arrivée pour chaque participant(e) et podiums pour les 3 premiers de chaque catégorie fille/garçon.

-Course baby athlétisme/éveil athlétisme et poussin(e)s : récompenses à l'arrivée pour chaque participant.

9. ASSURANCES

Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MACIF.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les autres participants devront s'assurer personnellement.

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

10. DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent autorise expressément les organisateurs de la « Corrida des Lampions » ainsi que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître et ce pour une durée illimitée.

11. ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

12. ENGAGEMENTS

L'inscription d'un(e) participant(e) atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2026 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.